

# Organisation de la vie communale

## Syndicats intercommunaux et commission communales

### SYNDICAT DES EAUX DE PULLIGNY

TITULAIRES : THOMAS François, DUVAL Jean-Philippe  
SUPPLEANTS : VOIRIN Michel, MARCHAL Jean-Marc

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAINTOIS

TITULAIRES : THOMAS François, MOREL Dominique, MARCHAL Jean-Marc

SUPPLEANTS : DUVAL Jean-Philippe, VOIRIN Michel, BRUYELLE Raymond

### SYNDICAT SCOLAIRE DE CEINTREY-VOINEMONT

4 membres dont le Maire de droit

MARCHAL Jean-Marc, LANGERON Etienne, MOREL Dominique, VOIRIN Michel

### COMMISSION D'APPELS D'OFFRE

3 membres dont le maire de droit

TITULAIRES : DUVAL Jean Philippe, BRUYELLE Raymond, GOUBY Charles-Hubert

SUPPLEANTS : THOMAS François, LANGERON Etienne, APOSTOLO Aurélie

### SYNDICAT DES TRAVAUX DE LA VALLEE DU MADON

TITULAIRES : DUVAL Jean-Philippe, MANGEAT Alain  
SUPPLEANTS : MARCHAL Jean-Marc, THOMAS François

### S.S.P.I.V. (Syndicat Scolaire Public Intercommunal de Vézelize)

TITULAIRES : BRUYELLE Raymond, MANGEAT Alain  
SUPPLEANTS : MOREL Dominique, LANGERON Etienne

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Conseil d'administration présidé par le maire

Membres du conseil municipal :

BOUGIE Odile, HORRAS Fabienne, MANGEAT Alain, MOREL Dominique, VOIRIN Michel

Membres désignés par le Maire :

DELPON Sandrine, JACQUOT Nicole, LANGERON Michelle, NOVAIS-CARIDADE Manuel, PERRIN Marie

## Commissions municipales à caractère permanent

### Commission travaux

BRUYELLE Raymond, DUVAL Jean-Philippe, GOUBY Charles-Hubert, LANGERON Etienne, MANGEAT Alain, ROBERT Jean-Paul, THOMAS François

### Commission vie associative, sportive, culturelle et festive

BEAUREGARD Renée, BOUGIE Odile, BRUYELLE Raymond, GRILLET Mireille, HORRAS Odile, MOREL Dominique

### Commission environnement, patrimoine et fleurissement

BOUGIE Odile, MANGEAT Alain

### Commission information, communication et nouvelles technologies

APOSTOLO Aurélie, BEAUREGARD Renée, BOUGIE Odile, GOUBY Charles-Hubert, GRILLET Mireille, HORRAS Fabienne, MOREL Dominique, ROBERT Jean-Paul, VOIRIN Michel

## Commissions municipales « ad hoc »

### Sécurisation de la traversée de CEINTREY

BEAUREGARD Renée, BOUGIE Odile, BRUYELLE Raymond, DUVAL Jean-Philippe, GOUBY Charles-Hubert, GRILLET Mireille, HORRAS Fabienne, LANGERON Etienne, MANGEAT Alain, MOREL Dominique, VOIRIN Michel

### PLU

(plan local d'urbanisme, qui viendra remplacer l'actuel POS, plan d'occupation des sols)

APOSTOLO Aurélie, BRUYELLE Raymond, DUVAL Jean-Philippe, GOUBY Charles-Hubert, HORRAS Fabienne, MANGEAT Alain, MOREL Dominique, ROBERT Jean-Paul, THOMAS François

Les commissions sont présidées de droit par le maire. Dans chaque commission, sera élu un vice président chargé au nom du maire d'animer les réunions de la commission.

En tant que de besoin, les commissions pourront se transformer en comité consultatif permettant la participation des habitants et les associations de la commune.

## Infos pratiques



Mairie de Ceintrey, 3 rue du Mont. Tel : 03.83.25.02.03 – Fax : 03.83.25.06.72 – Mail : [mairie.ceintrey@wanadoo.fr](mailto:mairie.ceintrey@wanadoo.fr)

Site internet : <http://mairieceintrey.free.fr>

Permanences mairie : mardi de 16h30 à 19h30, mercredi de 16h à 18h, samedi de 8h30 à 11h30 sauf 4<sup>ème</sup> samedi du mois.

Horaires d'ouverture de la poste : mardi de 11h à 12h et de 15h à 19h ; mercredi, jeudi, vendredi de 11h à 12h et de 14h à 17h ; samedi de 9h à 12h.

Levée du courrier : chaque jour à 12h.

Ouverture de la déchetterie : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h à 17h ; samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h ; dimanche de 9h à 12h. La déchetterie est située à Tantonville, rue de la gare. Accès avec macaron de la communauté de communes du Saintois, à retirer en mairie. Se munir de la carte grise du véhicule concerné.

Les beaux jours arrivant, il est à noter que le « bruit » est régi par arrêté préfectoral et n'est autorisé que les jours ouvrables de 8h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Attention aux travaux utilisant, tronçonneuse, tondeuse.....

Le CCAS rappelle qu'il aide financièrement les demandeurs d'emploi dans leur recherche en assurant gratuitement les photocopies de CV et en fournissant les timbres. Pour cela, la secrétaire de mairie est à leur disposition.

Au sommaire du prochain numéro :  
le compte administratif 2007, le budget 2008,  
les décisions du conseil .....

# Le Petit Chardonneret

Ceintrey Mai 2008 – n°1 –

## Edito

“Construire, avec tous les habitants de Ceintrey, une démarche plus participative, une démarche citoyenne”.

C'est un engagement pris lors de la campagne des élections municipales de mars 2008. Il nous appartient de le mettre maintenant en œuvre.

Cela passe déjà par une information mieux partagée. La commission « Information, Communication et Nouvelles Technologies » s'est mise au travail, animée par Dominique MOREL, quatrième adjoint.

L'enrichissement du site Internet de la mairie, accessible par <http://mairieceintrey.free.fr> est déjà en cours : les comptes-rendus du conseil municipal y seront mis en ligne systématiquement. Il doit à la fois vous informer sur la vie communale, établir des liens et vous apporter des éléments pratiques et concrets pour votre quotidien. N'hésitez pas à faire part de vos remarques, de vos critiques, de vos attentes, de vos suggestions.

Une information mieux partagée, c'est aussi une information plus régulière, plus dynamique. Après l'unique et traditionnel bulletin annuel « le chardonneret », nous vous proposons désormais, au moins quatre bulletins municipaux, un par trimestre, sous la forme d'un “4 pages couleurs”. Ce nouveau bulletin municipal, LE PETIT CHARDONNERET, vous en découvrez aujourd'hui le premier numéro : décisions municipales, projets de la commune, activités des associations, événements particuliers,.....

Comme tout premier numéro, il devra s'améliorer. Vos avis, vos impressions et vos retours nous seront aussi très utiles pour toujours mieux répondre à vos besoins, à vos attentes.

Bonne lecture à tous,

Longue vie au PETIT CHARDONNERET,

Le Maire  
Jean-Marc MARCHAL



Nepas jeter sur la voie publique

Imp.: Apache Color - Nancy

### LE PETIT CHARDONNERET

Bulletin de la commune de Ceintrey

Directeur de la publication :  
Jean-Marc MARCHAL

Ont participé à la rédaction :  
les membres de la Commission  
Information, Communication et  
Nouvelles Technologies

N° de dépôt légal : en cours



De gauche à droite

C-H.GOUBY – E.LANGERON – J-P.DUVAL – J-P.ROBERT – F. THOMAS – R.BEAUREGARD – A.APOSTOLO – O.BOUGIE  
A.MANGEAT – F.HORRAS – M.GRILLET – J-M.MARCHAL – D.MOREL – R.BRUYELLE – M.VOIRIN

# Les nouvelles communales

A l'issue des élections municipales de mars 2008, le conseil municipal s'est réuni le 22 mars 2008 pour élire le maire (Jean-Marc MARCHAL) et les 4 adjoints (Michel VOIRIN, Raymond BRUYELLE, Alain MANGEAT et Dominique MOREL). Après son élection, le maire a prononcé le discours d'investiture, rappelant les engagements pris et appelant à la tolérance, à l'ouverture et à la fraternité. Ci- dessous le contenu de sa déclaration :

« Se donner sans aucune réserve, créer avec toutes les forces de son cœur et de son esprit, voilà le seul vrai programme d'une vie d'homme ».

Au moment de prendre la parole devant vous en tant que nouveau maire de Ceintrey, je repense à ces paroles de l'ancien chancelier allemand Adenauer.

Se donner sans aucune réserve, c'est une exigence, c'est une volonté et c'est un objectif permanent dès lors que l'on veut être au service du bien public, au service de la communauté villageoise.

Créer avec toutes les forces de son cœur et de son esprit. Les rencontres individuelles que nous avons faites tout au long de la campagne électorale avec les habitants ont mis en exergue leurs attentes pour une action efficace, innovante et durable au service du bien-être de notre village et de ses habitants, au service du bien vivre ensemble à Ceintrey. Nous aurons bien besoin de [mobiliser toutes les forces de nos esprits, à la fois pour innover, développer et répondre aux multiples attentes de la population](#). Mais il nous faudra aussi [mobiliser toutes les forces de nos cœurs, nos sympathies, nos capacités d'écoute pour construire ensemble un village fraternel](#).

Permettez-moi ici de remercier les électrices et les électeurs de Ceintrey pour leur confiance massivement exprimée qui me vaut l'honneur d'être élu aujourd'hui maire. Je mesure ici devant vous l'importance de l'engagement. Je redis toute ma gratitude aux habitants et aux conseillers municipaux qui m'honorent ainsi et me témoignent de leur confiance. Merci.

La campagne électorale est donc maintenant achevée.

Elle fut, cette fois-ci, particulièrement longue dans notre village. Elle a été l'occasion d'exposer et d'expliquer clairement les engagements, les chantiers et les méthodes que nous proposons pour les six années de mandat. Nous l'avons écrit pour que cela nous engage directement avec les électeurs.

La campagne électorale a été aussi malheureusement l'occasion d'attaques, de déclarations infondées et répétées, voire de rumeurs. Je le regrette. En même temps, je vous invite à oublier tout cela rapidement et à [redonner toute sa place au respect et à la tolérance, toute sa place à la fraternité qui ne se régleme pas, mais qui se vit avant tout](#). Les élections municipales sont closes. Les

électrices et les électeurs de Ceintrey ont choisi :

- En élisant 11 candidats de la liste « Ceintrey pour un développement durable, concerté, harmonieux, soit environ 73% des sièges.

- En élisant 4 candidats de la liste « Ceintrey pour une qualité de vie, soit environ 26% des sièges.

Le suffrage universel a donc clairement donné une majorité à une équipe unie, riche de l'expérience de 8 conseillers municipaux sortants, une équipe prête à se mettre au travail.

Je relève l'expérience acquise par les 3 anciens conseillers municipaux issus de l'autre liste : cette expérience sera, je l'espère, utile au travail collectif du conseil municipal.

Je salue l'arrivée de 4 nouveaux conseillers municipaux, dont 3 femmes : Mmes Apostolo, Beaugard, Grillet et M. Langeron. Je leur souhaite la bienvenue au sein du conseil municipal. Je leur souhaite de trouver plaisir, bonheur et fierté à concourir au travail communal. Je ne doute pas que leurs regards neufs et leurs propres expériences viendront enrichir notre réflexion commune.

Le programme présenté par la liste majoritaire est exigeant tant sur le fond que dans la méthode. Ce programme converge pour différents points avec les propositions de la liste minoritaire : je formule ici le vœu que cela permette d'espérer un travail partagé et complémentaire dans le respect permanent de chacun et dans une volonté de dialogue constructif. Telle sera, dans tous les cas, l'attitude à laquelle je veillerai en permanence, car [le devenir de la commune et de ses habitants pour un village harmonieux où il fait bon vivre est au cœur de mon engagement](#).

Le travail ne manquera pas : il nous faut assez rapidement adopter le compte administratif 2007, le budget 2008, mettre en place les commissions municipales, désigner nos représentants dans différents syndicats intercommunaux. Je vous demande de noter que le prochain conseil municipal se réunira à cet effet jeudi 27 mars à 20h30. Pour le travail spécifique autour du budget 2008, je vous invite à réserver dès maintenant sur vos agendas les jeudis 3 et 10 avril à compter de 20h30.

Merci d'avance pour votre participation.

Je voudrais enfin rappeler qu'une élection, c'est avant tout le choix libre et démocratique des électrices et des électeurs. Pour les dernières municipales de Ceintrey, les résultats n'appellent aucune discussion. La confiance accordée par les habitants à la liste majoritaire est indéniable.

Pour autant, il m'importe de vous informer que madame Horras a déposé une protestation électorale auprès du tribunal administratif de Nancy pour obtenir l'annulation de mon élection. La procédure judiciaire est en cours. Une procédure judiciaire ne se commente pas : aussi je n'en dirai pas plus. Je vous tiendrai informé de l'évolution de cette démarche que j'aborde en totale et pleine sérénité.

Avant de conclure, je voudrais, en toute amitié, adresser mes chaleureuses salutations au maire sortant, Littorio Troiani. Lili, j'ai eu le plaisir de faire ta connaissance en 1995 en arrivant au conseil municipal alors conduit par le maire Guy Styns. J'ai eu l'honneur et le bonheur de travailler à tes côtés comme adjoint depuis 1999. Il est indéniable que, sous ton mandat de maire, la commune aura été fortement transformée et qu'elle s'est enrichie d'équipements particulièrement importants : un nouveau groupe scolaire, un espace multi accueil petite enfance, une poste et une mairie rénovées, notamment. Tu peux être fier du travail accompli : les traces de ton passage en tant que maire contribueront durablement à l'image positive de la commune.

A titre plus personnel, je veux aussi te dire combien j'ai toujours apprécié ta disponibilité, ta droiture, ton honnêteté et ta loyauté. Merci Lili, tu as bien mérité de pouvoir être maintenant plus disponible pour ton épouse, tes enfants, petits-enfants et arrière petit-enfant, te voilà enfin définitivement en retraite.

La séance du conseil municipal est maintenant levée.

Le Maire ;  
Jean-Marc MARCHAL

# L'évènement marquant

⇒ [Les 100 bougies de Madame Paulette VALZER](#)

Le Dimanche 30 Mars 2008, Jean-Marc MARCHAL le nouveau maire, accompagné de Littorio TROIANI, l'ancien maire, et de plusieurs membres du conseil municipal nouvellement élu, est venu souhaiter un bon anniversaire à Madame VALZER née le 30 Mars 1908 à Issy-Lès-Moulineaux.

Mme VALZER aime se souvenir de sa carrière d'artiste lyrique qui l'a menée dans de nombreux pays où elle enchantait le public sous le nom de « Sylvia GERARD ». Paulette VALZER a toujours aimé partager sa passion avec les autres : elle reçut pour son action une médaille d'argent pour dévouement rendu à l'humanité le 20 octobre 1961 à Issy-Lès-Moulineaux.

A sa retraite, elle continua pendant un certain temps à donner des galas, puis s'installa en 1972 dans sa maison à Ceintrey, village où ses parents demeuraient alors rue des Maix.

Elle s'investit alors donc tout naturellement auprès des enfants en leur donnant des cours de piano et créant pour eux « Les Chardonnerets », une petite troupe où théâtre et chorale étaient réunis.

La famille de la centenaire ainsi que de nombreux amis étaient présents. Très émue, elle a accueilli ses visiteurs en prononçant ces quelques mots : « Je vous aime tendrement et vous fais de gros bisous. »



# Sur votre agenda

⇒ [L' « Entente Sportive de la Vallée du Madon » précise :](#)

Le club recrute dans toutes les catégories (garçons et filles) pour la saison 2008-2009.

Une journée d'inscription aura lieu au terrain de foot de Ceintrey avant les grandes vacances : la date précise sera communiquée par l'intermédiaire des écoles, de la presse et par des affiches que l'association distribuera.

⇒ [« Familles Rurales » propose :](#)

• **21 juin** : Expo photo « visite de nos villages » à la salle des fêtes de Ceintrey. Exposition préparée par le groupe des "Ados" de « Familles Rurales », entrée gratuite.

• **22 juin** : Journée « intervillages », tournoi de foot, hand, volley, tir à l'arc, pétanque, structure gonflable et jeux pour les petits à la salle des fêtes de Ceintrey, avec repas le midi.

• **5 et 6 juillet** : « junior aventure », aventure médiévale sur Haroué. Familles Rurales organise un raid sportif pour les jeunes de 11/17 ans, un circuit en VTT par équipe de 4 jeunes encadrés par un adulte avec bivouac le samedi soir. Inscription 20€ par personne.

• Centre de loisirs du **7 juillet au 1 août** au groupe scolaire sur le thème du far west, sorties envisagées : Fraisperthuis, zoo d'Amnéville....

• Camps organisés sur la base de loisirs de Favières du **13 au 18 juillet** ou **du 3 au 8 août**

- Pour les 8/11 ans « sur les pas des indiens »

- Pour les 12/16 ans « évasion sportive »

Coût du séjour 175€, (à déduire aide CAF, MSA....)

Pour tous renseignements et inscription, [contacter Mme Sandrine DELPON 03.83.25.56.77](#)

⇒ [L' « A.M.C » rappelle :](#)

*(Association des mutilés, combattants et victimes de guerre)*

Déroulement des cérémonies du **08 mai** :

- **10h00** Cérémonie au monument aux morts de Ceintrey
- **10h30** Messe en l'église de Pulligny
- **11h45** Cérémonie au monument aux morts de Voinémont en présence des enfants de CE2, CM1 et CM2
- **12h00** Pot de l'amitié offert par la municipalité de Voinémont
- **13h00** Repas à Pulligny pour les inscrits.

⇒ [L' « Apél » organise :](#)

*(Amicale des Parents des écoliers de Ceintrey et Voinémont)*

Une kermesse le **samedi 28 juin de 14h00 à 17h00**, dans la cour du groupe scolaire. Cette fête sera suivie d'un apéritif offert par les membres du bureau et d'un « Buffet-Barbecue » (uniquement sur réservation et règlement auprès des membres du bureau) – 10€/adulte et 5€/enfant de moins de 12 ans.

Les membres du bureau sont :

- Sylvie ELOY (Présidente) 03.83.25.04.81
- Carine GERONDI (Vice-Présidente) 03.83.25.59.14
- Sylvain JANNIARD (Trésorier) 03.83.26.65.47
- Astrid BÜCHLER (Secrétaire) 03.83.25.58.59

Une réunion d'information et d'organisation de cette kermesse aura lieu le **samedi 31 mai à 8h30** à la cantine du groupe scolaire.

⇒ [Les « Gais Chardonnerets » rappellent :](#)

Les anciens se réunissent tous **les mercredis de 14h à 18h** de septembre à juin dans la salle associative située au rez de chaussée de l'espace multi accueil petite enfance. Si vous souhaitez passer un moment convivial, agréable et détendu, venez nous rejoindre. Toute nouvelle personne sera la bienvenue.

⇒ [L' « Animation Rurale » rappelle et propose :](#)

• **Animations hebdomadaires :**

- Cours de gymnastique d'entretien : animé par Michelle COLLOTTE, **lundi après-midi de 15h15 à 16h30**.

**Tel : 03.83.52.52.36**

- Atelier couture : animé par Madeleine PEIGNIER, **le mercredi soir**.

**Tel : 03.83.25.54.04**

• Voyage en Autriche **du 14 au 20 juin**.

• Fête de la musique le **vendredi 27 juin** : chorale à l'église de Ceintrey.

• **Dimanche 6 juillet** : Journée pêche à la truite aux étangs de la Rochotte à Pierre la Treiche – 10€ par personne.

⇒ [Le « Foyer Rural » propose :](#)

• Un après-midi PAINTBALL, **samedi 10 mai 2008** dans la sapinière de Biqueley

• Le 15ème « vide greniers » traditionnellement appelé « Foirefouille » organisé le **dimanche 25 mai** toute la journée.

• Une visite de l'Opéra et de la vieille ville en juin (les dates précises ne sont pas encore arrêtées)